

# FORÊT

## source de vie



La Forêt française couvre 15 millions d'hectares soit 26% du territoire. Elle joue un rôle de producteur de bois, de protecteur de la faune et de la flore et un rôle d'accueil pour les loisirs et la détente. Sur ces différentes activités interviennent des entreprises diverses dont un établissement public l'Office National des Forêts (ONF). Afin d'assurer à la fois la protection forestière et d'en tirer le meilleur parti en termes d'exploitation des engins forestiers de plus en plus sophistiqués au niveau mécanique et technique

se sont développés.

Ces évolutions techniques nécessitent de la part des salariés une implication plus forte dans l'organisation de leur travail et la maintenance du matériel. Il en est de même en matière d'environnement où des démarches qualité sont engagées avec des pratiques nouvelles (protection des sols, de la nature, de la gestion des déchets, les certifications ISO...) qui rendent les emplois de plus en plus qualifiés.

## | FORÊT



### L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

Dans le secteur de la forêt (pépinières, travaux forestiers), **7 300 entreprises emploient de la main d'oeuvre**. Elles occupent **31 000 personnes** : 9 500 salariés en sylviculture, 21 500 en exploitations de bois.

Les **1 550 scieries** emploient **18 800 salariés** (Source : CCMSA, 2000).

L'ONF emploie 7 400 salariés.

Un tiers des espaces forestiers sont gérés pour le compte de l'État et des collectivités locales par l'Office National des Forêts (ONF). Ces forêts se concentrent en montagne et dans l'Est de la France. **La forêt privée quant à elle est très morcelée et se situe dans le Sud de la France.** (Source : Agreste 2002, Agriculture et agroalimentaire dans nos régions).

La filière forêt-bois-papier comporte différents secteurs d'activité : les pépinières forestières, les entreprises de travaux forestiers (sylviculture, récolte de bois), et en aval, les scieries, et les papeteries.

Comparés aux autres pays européens, les échanges de la France sur les produits de la filière bois sont équilibrés. (Source : L'agriculture dans l'Europe des quinze, 1999).

L'activité est très concentrée :

- Pour la moitié des exploitations forestières, l'activité se localise dans six régions : l'Aquitaine (1er domaine forestier des régions françaises), la Lorraine, la Bourgogne Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées et Franche-Comté.

- Pour le sciage, cinq régions totalisent plus de la moitié des emplois salariés et du chiffre d'affaires national : l'Aquitaine (18 % des emplois), la Lorraine, la Bourgogne Rhône-Alpes et Franche-Comté. (Source : Agreste 2002, Agriculture et agroalimentaire dans nos régions).

## LES ENJEUX ET LES IMPACTS SUR LES MÉTIERS ET LES EMPLOIS



— **La mécanisation se développe dans tous les secteurs d'activité** ; en pépinière avec l'accroissement de chaînes automatisées ; en sylviculture et dans les exploitations de bois avec des travaux de plus en plus mécanisés et l'utilisation d'engins de haute technologie (réglages électroniques, ordinateur de bord...) en scieries, avec la manipulation de machines robotisées.

**Résultat** : le contenu des emplois évolue en rendant plus prégnants certains aspects telles que l'organisation du travail, l'utilisation et la maintenance du matériel. Les métiers se complexifient.

— **Le développement des démarches qualité** (certifications iso, mesures agroenvironnementales...) se traduit par la mise en place de procédures de traçabilité, de techniques et de pratiques nouvelles dans la protection des sols, de la flore, de la faune, de la gestion des déchets... rendant les emplois de plus en plus qualifiés.

— Sur les 6 350 exploitations forestières, une quarantaine d'entreprises ont plus de 20 salariés ; sur les 2 420 scieries, 282 emploient 20 salariés ou plus, et réalisent les 2/3 du chiffre d'affaires. Seules dix scieries emploient plus de 100 salariés. (Agreste 2002, Agriculture et agroalimentaire dans nos régions). **Dans le secteur de la forêt et du bois, la majorité des entreprises sont de petite taille (moins de 5 salariés)**, les emplois nécessitent une autonomie importante d'où un personnel d'encadrement restreint.

## LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA FORÊT

*Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées, cependant elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.*

- **Ouvrier sylviculteur** : il s'occupe des plantations, des dégagements de semis, du débroussaillage. Il réalise des travaux de reboisement, d'élagage, d'aménagement et d'équipement de la forêt : Il travaille dans des exploitations forestières, dans des entreprises de reboisement ou chez des propriétaires forestiers.
- **Bûcheron** : il réalise des coupes de bois en forêt, façonne, tronçonne. Il tient compte des cahiers des charges pour l'exécution du travail, et reconnaît le marquage des arbres. Son travail se mécanise.
- **Conducteur de machines d'exploitation forestière** : il organise et réalise des travaux d'abattage, de façonnage et de débardage. Il entretient le matériel. Il travaille pour des sociétés d'approvisionnement en bois, des sociétés papetières ou des coopératives forestières.
- **Conducteur de travaux** (responsable de secteur) : il organise, planifie, et vérifie le travail en sylviculture ou en exploitation forestière.
- **Mécanicien** : il effectue l'entretien et la maintenance des machines, et réalise des opérations courantes de dépannage.
- **Agent technique forestier** : il seconde un propriétaire forestier, assure la direction des exploitations et de tous les travaux sylvicoles. A l'ONF, il veille à la conservation du domaine, surveille les exploitations et les différents chantiers de travaux et est amené à constater les infractions en forêt.
- **Technicien forestier** : il est chargé du développement forestier et des conseils aux propriétaires (en forêt privée). Il a la responsabilité d'un espace forestier, et d'une équipe d'agents techniques. Il participe à des tâches d'études, d'enquêtes, et de contrôle économique et technique en matière de politique forestière.
- **Ingénieur forestier** : fonctionnaire ou employé par un organisme privé, il intervient dans la politique forestière, la protection de l'environnement, la gestion des milieux naturels.

## CONNAÎTRE L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET AUX FORMATIONS

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche  
et des affaires rurales

Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
**FORMINFO**

1 ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS

Tél. 01.49.55.45.29.

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Éduca-  
tion et d'Orientation (**UMFRED**)

58 Rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS

Tél. 01.44.91.86.86. Fax. 01.44.91.95.45.

Contact : [unmfreo@mfr.asso.fr](mailto:unmfreo@mfr.asso.fr)

[www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé  
(**CNEAP**)

277 rue Saint Jacques 75005 PARIS

Tél. 01.53.73.74.28. Fax. 01.53.73.74.30.

Contact : [cneap@cneap.scolanet.org](mailto:cneap@cneap.scolanet.org)

[cneap.scolanet.org](http://cneap.scolanet.org)

L'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion  
(**UNREP**)

94 Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Tél. 01.41.83.14.20. Fax. 01.48.91.22.82.

Contact : [unrep@unrep-edu.org](mailto:unrep@unrep-edu.org)

[www.unrep-edu.org](http://www.unrep-edu.org)

## AVEC OU SANS DIPLOMES VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES DIFFÉRENTS MÉTIERS

En travaillant dans une entreprise agricole, vous pouvez  
acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à  
l'exercice de votre fonction et développer vos compétences  
en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour en savoir plus sur les formations de courte  
durée pour les salariés de l'agriculture, les contrats de  
professionnalisation, le droit individuel à la formation  
(DIF), les congés individuels de formation :

### Adressez-vous au :

Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations  
et des entreprises Agricoles (**FAFSEA**)

65 Rue de Bercy

75012 PARIS

Tél. 01.70.38.38.38. Fax 01.70.38.38.00

Contact : [info@fafsea.com](mailto:info@fafsea.com)

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

La formation professionnelle vous permet d'évoluer d'un  
emploi à l'autre.

Une validation de votre expérience par un diplôme est  
aujourd'hui possible : tout savoir sur la **VAE**.  
(Renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de  
l'Agriculture et de la Forêt de votre région).

## LES PRINCIPALES FORMATIONS DIPLÔMANTES

### ■ NIVEAU V

**Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**

Travaux forestiers. Spécialités : bûcheronnage, sylviculture

Conducteur des machines de l'exploitation forestière

**Brevet d'Études Professionnelles Agricoles BEPA**

Travaux forestiers

**Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables BPA**

par UC

Chef d'entreprise ou Ouvrier Hautement Qualifié en travaux fores-  
tiers. Spécialités : abattage façonnage, débardage, sylviculture

**Brevet Professionnel Agricole BPA par certificats**

Machinisme. Spécialité : conduite et entretien des engins d'explo-  
itation forestière

Productions forestières. Spécialités : exploitation forestière, abat-  
tage façonnage, sylviculture, pépinières

### ■ NIVEAU IV

**Baccalauréat professionnel BAC PRO**

Gestion et conduite de chantiers forestiers

Productique bois

**Bac Technologique Sciences et Techniques de l'Agronomie et de**

**l'Environnement (STAE)**

**Brevet Professionnel par Unités Capitalisables BP par UC**

Travaux forestiers

### ■ NIVEAU III

**Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**

Gestion forestière

### ■ NIVEAU I

**Ingénieur forestier**

**DESS Ingénieur agricole**

Spécialité forestière

## MIEUX CONNAÎTRE CE SECTEUR

**ONF Office National des Forêts**

2 Avenue St Mandé - 75570 PARIS Cedex 12

Tel. 01.40.19.58.00. Fax. 01.40.19.58.77.

[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

**FNB Fédération Nationale du Bois**

6 Rue François 1er - 75008 PARIS

Tel. 01.56.69.52.00. Fax. 01.56.69.52.09.

Contact : [infos@fnbois.com](mailto:infos@fnbois.com)

[www.fnbois.com](http://www.fnbois.com)

**Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires  
Forestiers Sylviculteurs**

6 Rue de la Trémoille - 75008 PARIS

Tel. 01.47.20.36.32. Fax. 01.47.23.38.58.

[www.foretpriveefrançaise.com](http://www.foretpriveefrançaise.com)

Sur les métiers de technicien et de cadre

[www.apecita.com](http://www.apecita.com)

Contacter :

l'ANEFA dans votre département ou votre région

[www.anefa.org](http://www.anefa.org)

